



## Mobilités résidentielles : un impact positif sur l'emploi en Île-de-France

**E**n 2013, l'Île-de-France compte près de 12 millions d'habitants. Sa population s'accroît régulièrement en raison surtout d'un excédent important des naissances sur les décès. Le solde migratoire de l'Île-de-France avec les autres régions françaises est globalement négatif, mais positif pour les actifs travaillant dans la région, notamment les cadres, et avec l'international. Dans leur majorité, ceux qui quittent la région n'y sont pas nés. Ils l'avaient rejointe pour y terminer leurs études ou y travailler, et en repartent quelques années plus tard en famille ou au moment de la retraite. Nombre de partants s'installent à la périphérie de l'Île-de-France et continuent d'y travailler.

Philippe Louchart, sous la direction de Anne-Claire Davy, directrice du département Habitat et société, IAU îdF  
Yann Caenen, Corinne Martinez, Insee Île-de-France

Avec près de 12 millions d'habitants en 2013, l'Île-de-France voit sa population progresser chaque année d'environ 60 000 personnes, et ce depuis près de quarante ans. Cela représente 1,3 million de personnes en plus depuis 1990, l'équivalent de la population actuelle de la métropole lyonnaise. Trois raisons principales expliquent cette croissance démographique : un excédent naturel considérable, des échanges migratoires déficitaires avec le reste du pays, mais positifs avec le reste du monde (*figure 1*).

### L'excédent naturel francilien : le plus important de toutes les régions européennes

Avec une naissance toutes les trois minutes et un décès toutes les sept minutes, la population francilienne progresserait chaque année de 105 000 habitants si son solde migratoire était équilibré. Son excédent naturel représente plus de la moitié de celui de la France. C'est le plus important de toutes les régions européennes. L'ampleur de l'excédent des naissances sur les décès en Île-de-France est due à la fécondité des Franciliennes, parmi les plus fortes d'Europe : un peu plus de deux

enfants par femme en 2014, proche du seuil de renouvellement des générations. De plus, le nombre de décès en Île-de-France est limité car l'espérance de vie des Franciliens est parmi la plus élevée d'Europe chez les hommes (80,4 ans en 2013) comme chez les femmes (85,7 ans). Mais l'essentiel de l'explication réside dans la jeunesse de la population francilienne, elle-même conséquence des migrations avec des arrivées nettes permanentes de jeunes adultes et des départs nets de familles avec enfants et de retraités.

### Un déficit migratoire francilien à relativiser

Le déficit migratoire de l'Île-de-France avec le reste du pays est de - 76 000 personnes en 2013, avec 157 000 arrivées et 233 000 départs sur un an. Ces 76 000 individus en moins correspondent à 25 500 ménages en moins dans la région. L'essentiel du déficit migratoire est dû aux ménages dont la personne de référence est à la retraite (- 15 000) ou au chômage (- 9 000) à l'issue de la migration.

### 1 Des échanges migratoires déficitaires avec le reste du pays mais positifs avec le reste du monde

	Effectifs	Part de la population (en %)
Population régionale 2013	11 960 000	
Évolution de population par an entre 2008 et 2013	56 000	0,47
Excédent naturel en 2013	105 500	0,88
Dont naissances	180 000	1,51
décès	-74 500	-0,62
Solde migratoire en 2013	-56 000	-0,47
Avec le reste de la France	-76 000	-0,64
Arrivées de France	157 000	1,31
Départs vers la France	-233 000	-1,95
Avec l'étranger	20 000	0,17
Arrivées de l'étranger	80 000	0,67
Départs vers l'étranger	-60 000	-0,50

Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, état civil 2013.

Si l'on se limite aux seuls actifs qui ont un emploi, le déficit migratoire de l'Île-de-France avec le reste du pays est divisé par près de dix et tombe à - 8 000. En outre, l'impact des migrations sur le volume d'emplois en Île-de-France est même positif (+ 11 000) car nombre de partants s'installent à proximité de la région tout en continuant à y travailler (23 000). Enfin, les mouvements d'étudiants (18 ans ou plus) entre l'Île-de-France et le reste du pays conduisent à un solde positif pour la région avec 23 500 arrivées et 18 000 départs (figure 2).

Les flux observés chez les ménages et les actifs relativisent le déficit migratoire observé à l'échelle des individus. De plus, le fait que certains partants maintiennent un lien avec la région permet de nuancer la propension des Franciliens à quitter leur région d'origine.

### Des nouveaux arrivants et partants majoritairement nés hors Île-de-France

En 2013, parmi les 157 000 personnes s'étant installées en Île-de-France en provenance d'une autre région française, près des trois quarts ne sont pas nés dans la région. Il s'agit principalement de jeunes adultes (62 % ont entre 18 et 34 ans) venus terminer leurs études (23 500 sont des étudiants de 18 ans ou plus), mais surtout venus travailler (82 000 ont un emploi).

La moitié des arrivants vivent seuls ou en couple sans enfant, tandis qu'un tiers vit en famille avec enfant(s), qu'elle soit monoparentale ou non. Un sur dix est hébergé par de la famille, des amis ou vit en colocation, tandis qu'un sur vingt réside dans des

structures d'hébergement collectif (foyers d'étudiants, de jeunes travailleurs, etc.).

Près d'un arrivant sur cinq (18 %) rejoint un ménage qui résidait déjà en Île-de-France et n'a pas changé de logement en 2013. Dans ce cas, pratiquement tous ont un lien familial avec la personne rejointe. Souvent, ces arrivants sont des enfants ou des conjoint(e)s. La majorité des arrivants n'est pas née en Île-de-France.

### 233 000 départs vers le reste de la France

Dans le sens inverse, parmi les 233 000 personnes ayant quitté l'Île-de-France pour une autre région française, plus de la moitié n'est pas née en Île-de-France. Ces départs concernent le plus souvent des familles avec enfant(s), qu'elles soient monoparentales ou non. Les autres partants sont plus âgés et vivent souvent seuls ou en couple sans enfant. Parmi ces derniers, près d'un sur deux a 40 ans ou plus contre moins d'un sur quatre parmi les arrivants (hors flux avec l'étranger).

Près d'un partant sur huit rejoint un ménage préexistant et qui n'a pas changé de logement en 2013. L'immense majorité a de fait un lien familial direct avec la personne rejointe : ils sont enfants ou conjoint(e)s. Les deux tiers des partants ayant rejoint un autre ménage ne sont pas nés en Île-de-France.

### La personne de référence de la plupart des ménages arrivants et partants n'a pas grandi en Île-de-France

L'analyse des mobilités à l'échelle des ménages se fait à partir des caractéristiques

de la personne de référence. Cette analyse confirme les constats précédents.

En 2013, 80 000 logements sont occupés en Île-de-France par des ménages dont la personne de référence résidait ailleurs en France un an plus tôt. Huit sur dix n'ont pas grandi en Île-de-France. Près des trois quarts de ces logements sont occupés par des personnes seules ou en colocation qui travaillent, des couples bi-actifs ou des étudiants. Les trois quarts de ces ménages également se logent en Île-de-France dans le parc locatif privé, loué vide le plus souvent. À peine 14 % sont propriétaires de leur logement. Une infime minorité d'entre eux accède au parc social (8 %) ou est logée gratuitement (5 %). Plus de la moitié des ménages arrivants du reste du pays s'installe à Paris et dans les Hauts-de-Seine dans un studio ou un deux pièces. De fait, ces deux départements concentrent à eux seuls la moitié du parc locatif privé francilien et 58 % des logements occupés d'une ou deux pièces. Dans le sens inverse, 105 500 ménages recensés en dehors de l'Île-de-France avaient à leur tête une personne qui y résidait un an auparavant. Parmi eux, un ménage sur cinq s'est installé dans l'un des huit départements limitrophes de l'Île-de-France. Il s'agit alors moins d'une migration longue distance que d'une simple mobilité résidentielle. Les trois quarts d'entre eux ont conservé un lien fort avec la région francilienne, puisqu'au moins un membre du ménage continue à y travailler. En revanche, pour 87 000 ménages, il s'agit d'une migration longue distance.

## 2 Sur un an, 233 000 personnes ont quitté l'Île-de-France pour la province ou les DOM

Principales caractéristiques des migrants entre l'Île-de-France et le reste du pays en 2013

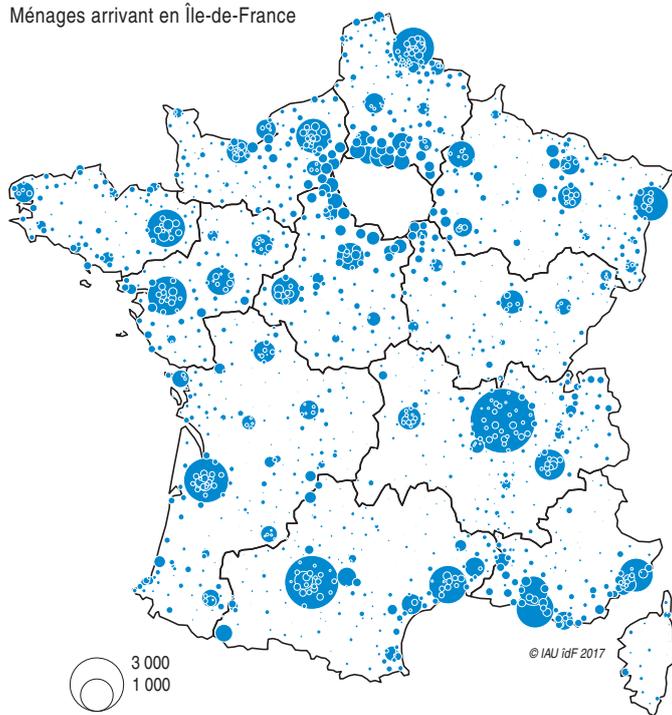
	Individus			Personne de référence du ménage		
	Solde	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs
<b>Ensemble</b>	-76 000	157 000	233 000	-25 500	80 000	105 500
<i>Dont</i> natifs d'Île-de-France	-68 500	42 000	110 500	-25 500	18 000	43 500
départements limitrophes*	-19 000	25 000	44 000	-6 000	12 500	18 500
<b>Activité</b>						
Moins de 18 ans	-25 000	21 500	46 500	500	500	-
Étudiants de 18 ans ou plus	5 500	23 500	18 000	1 000	12 000	11 000
Actifs occupés de 18 ans ou plus	-8 000	82 000	90 000	-2 500	53 000	55 500
Chômeurs de 18 ans ou plus	-18 000	15 000	33 000	-8 000	7 000	15 000
Retraités	-23 500	9 500	33 000	-14 000	6 000	20 000
Autres inactifs de 18 ans ou plus	-7 000	5 500	12 500	-2 500	1 500	4 000
<b>Mode de vie</b>						
Vivant seuls	1 000	46 500	45 500	1 000	46 500	45 500
Couples sans enfant	-24 000	31 500	55 500	-11 500	15 000	26 500
Familles avec enfant(s)	-58 000	49 500	107 500	-16 500	12 000	28 500
<i>dont</i> familles monoparentales	-8 000	13 000	21 000	-3 000	3 500	6 500
couples avec enfant(s)	-50 000	36 500	86 500	-13 500	8 500	22 000
Autres situations	6 000	21 000	15 000	1 500	6 500	5 000
Hors ménages	-1 000	8 500	9 500			
<b>Logement</b>						
Propriétaires	-50 500	29 000	79 500	-20 500	11 000	31 500
Locataires du parc privé	-27 000	95 000	122 000	-6 000	58 500	64 500
<i>dont</i> meublés	11 000	25 500	14 500	8 500	19 500	11 000
Locataires du parc social	2 000	16 500	14 500	500	6 500	6 000
Autres	-500	16 500	17 000	500	4 000	3 500

\* Il s'agit des huit départements limitrophes de l'Île-de-France ; Aisne, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Oise et Yonne.

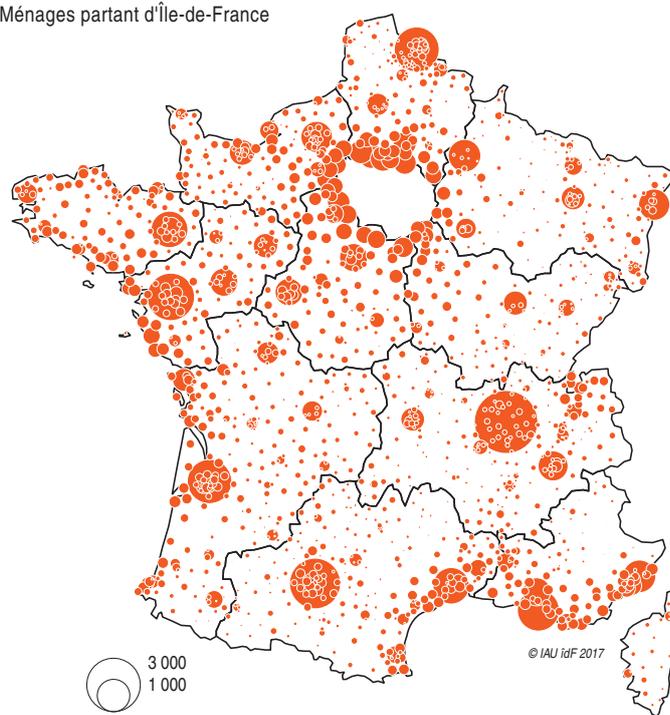
Source : Insee, recensement de la population 2013.

### 3 Nombreux échanges migratoires avec les départements périphériques à la région

Ménages arrivant en Île-de-France



Ménages partant d'Île-de-France



Source : Insee, recensement de la population 2013.

Les ménages franciliens partants ont dans six cas sur dix une personne de référence qui n'est pas née en Île-de-France. Pour eux, cette région n'a été qu'une étape dans leur parcours scolaire ou professionnel. La part des natifs d'Île-de-France reste cependant plus importante parmi ceux qui s'installent dans un département limitrophe (48 % contre 40 % pour les autres).

#### Un solde d'emplois positif chez les actifs

S'agissant des actifs en emploi, on compte pratiquement autant d'arrivées en Île-de-France en provenance d'une autre région française (82 000) que de mouvements inverses (90 000) en 2013. En tenant compte à la fois de ceux qui ont quitté la région tout en continuant à y travailler et de ceux qui s'y sont installés tout en travaillant en dehors, le solde est même positif en termes d'emplois en Île-de-France (+ 11 000). En effet, un quart des actifs qui ont un emploi et ont quitté l'Île-de-France pour une autre région continuent à y travailler. La majorité d'entre eux s'est installée dans un des huit départements limitrophes.

La région capitale reste une destination privilégiée pour nombre de jeunes diplômés : un quart des cadres des générations nées en province dans les années 80 vit aujourd'hui en Île-de-France ou y a vécu. La structure productive de l'économie francilienne et son évolution expliquent en grande partie ces flux migratoires d'actifs occupés. La région concentre en effet 22 % de l'emploi en France, 33 % des emplois en entreprise, et même 43 % des emplois de cadres en entreprise, contre 20 % des emplois dans la fonction publique, l'ensei-

gnement, la santé et le travail social, et seulement 15 % des emplois d'ouvriers, d'artisans, de commerçants, de contremaîtres, d'agents de maîtrise et de chauffeurs. Même sans tenir compte du lieu de travail des migrants, le solde migratoire est positif pour tous les emplois en entreprise. En 2013, on dénombre 33 500 arrivées d'ingénieurs, cadres, professions intermédiaires et employés administratifs d'entreprises, et 28 500 départs. Le solde est en revanche négatif pour les emplois dans la fonction publique, l'enseignement, la santé et le travail social : 30 000 départs et 24 000 arrivées. Il est également négatif chez les ouvriers, les artisans, les commerçants, les contremaîtres, les agents de maîtrise et les chauffeurs : 9 000 arrivées et 15 500 départs, dont une part importante s'installe dans un département limitrophe de l'Île-de-France (31 % contre 20 % en moyenne pour les autres métiers) et continuent à y travailler (58 %).

La géographie spatiale de l'emploi francilien et les liaisons rapides vers l'Île-de-France, ferrées ou autoroutières, conduisent aussi de nombreux Franciliens à quitter la région tout en continuant à y travailler (23 000 en 2013), souvent pour bénéficier de meilleures conditions de logement, à un

prix inférieur ou similaire, mais pour des biens plus spacieux. Un Francilien sur deux travaille alors à Paris ou à proximité immédiate, et la plupart des autres dans les zones d'emploi de grande couronne telles que Roissy, Cergy, Saclay, Melun, Rambouillet, Mantes-la-Jolie, etc. (figure 3).

Certains actifs attendent d'être à la retraite pour quitter l'Île-de-France. Ainsi, parmi les ménages partants, un sur cinq est à la retraite. Leurs destinations préférées recoupent pour partie seulement celles des autres ménages. Ils sont moins attirés par les métropoles régionales et privilégient les départements de la façade atlantique (22 %), ceux de la façade méditerranéenne (15 %), ou l'un des huit départements limitrophes de l'Île-de-France (13 %). Nombre d'entre eux se sont vraisemblablement installés dans leur ancienne résidence secondaire.

À titre de comparaison, les ménages de retraités qui, dans le reste de la France, changent de région privilégient autant la façade méditerranéenne que les Franciliens (15 %), mais beaucoup moins la façade atlantique (15 %) ou les départements limitrophes de l'Île-de-France (5 %).

Toutefois, la migration à l'heure de la retraite est une pratique qui se diffuse sur l'ensemble

### 4 Deux arrivants de l'étranger sur cinq sont Français

Principales caractéristiques des arrivants en Île-de-France en provenance de l'étranger

	Individus			Ménages		
	Arrivées de l'étranger	Français arrivant de l'étranger	Étrangers arrivant de l'étranger	Arrivées de l'étranger	Français arrivant de l'étranger	Étrangers arrivant de l'étranger
Ensemble	79 500	32 500	47 000	30 500	13 000	17 500
Venant de l'UE	30 000	12 000	18 000	12 500	5 000	7 500
Venant d'autres pays	49 500	20 500	29 000	18 000	8 000	10 000

Source : Insee, recensement de la population 2013.

du territoire français. Un peu plus de 40 % des ménages de retraités qui avaient changé de région entre 1982 et 1990 résidaient auparavant en Île-de-France. Ils ne sont plus que 30 % en 2013 alors que leur nombre a fortement progressé en France.

## Deux arrivants sur cinq de l'étranger sont des Français

En 2013, près de 80 000 personnes se sont installées en Île-de-France en provenance d'un pays étranger, sans être nécessairement étrangères. En effet, deux sur cinq sont de nationalité française. Ces personnes résidaient auparavant dans un autre pays de l'Union européenne (30 000) ou ailleurs (49 500). Leur arrivée s'apparente ainsi à un retour (figure 4).

Ces personnes viennent surtout en Île-de-France, ou y reviennent, pour terminer leurs études ou y travailler : 13 000 sont des étudiants de 18 ans ou plus, 29 500 travaillent. Par ailleurs, 11 500 déclarent être au chômage. Moins d'un an après leur arrivée, 20 % des actifs de nationalité française et 35 % des actifs de nationalité étrangère déclaraient être au chômage, qu'ils soient ou non inscrits à Pôle emploi.

Parmi ces arrivants de l'étranger, 24 500 ont rejoint un ménage qui résidait déjà en Île-de-France. Cette proportion est un peu plus élevée parmi les personnes de nationalité étrangère que parmi les Français (34 % contre 27 %). L'immense majorité d'entre elles a un lien familial avec la personne rejointe. Si la personne qui arrive est française, il s'agit de l'enfant d'un membre du ménage dans six cas sur dix. Le plus souvent, celui-ci rejoint un ménage propriétaire de son logement (43 %) ou locataire dans le parc privé (31 %) et plus rarement dans le parc social (20 %). Si l'arrivant est de nationalité étrangère, il s'agit moins souvent de l'enfant d'un membre du ménage qui résidait déjà en Île-de-France (24 %) que de son conjoint (43 %) et presque aussi souvent d'un autre parent (21 %). Les trois quarts rejoignent un ménage qui loue son logement soit dans le parc privé, soit dans le parc social. Seuls 23 % des arrivants de nationalité étrangère rejoignent un ménage propriétaire de son logement.

Les autres arrivants, soit 55 000 personnes, forment pour l'essentiel un nouveau ménage en Île-de-France, où ils occupent 30 500 logements surtout dans le parc locatif privé. Près d'un sur deux est occupé par

## Définitions

**Ménage** : un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être constitué d'une personne seule. On considère qu'un ménage est migrant dès lors que la personne de référence du ménage est migrante d'une année sur l'autre.

**Personne de référence** : elle est définie pour chaque ménage. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand elle existe. Sinon, de l'homme le plus âgé, en donnant la priorité à l'actif le plus âgé. Si la famille comprend un couple, c'est l'homme du couple, ou le parent de la famille monoparentale. Ce sont les caractéristiques de la personne de référence qui sont utilisées pour décrire celles du ménage (âge, statut d'activité...). Le ménage est dit « migrant » quand la personne de référence n'habitait pas en Île-de-France un an auparavant.

**Actif** : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

**Famille** : un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;

- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

une personne seule, un sur cinq par un couple sans enfant et un sur cinq également par un couple avec enfant(s). Seuls 3 500 trouvent à se loger dans des structures d'hébergement collectif (foyers d'étudiants, de jeunes travailleurs, etc.). La location dans le parc privé est plus fréquente pour les ménages qui ont à leur tête une personne de nationalité étrangère (78 % contre 67 %) en raison d'un recours plus fréquent à la location meublée parmi eux (38 % contre 22 %). Les ménages dont la personne de référence est de nationalité française sont quant à eux plus souvent propriétaires de leur logement (22 % contre 8 %). Ces ménages s'installent pour les deux tiers d'entre eux à Paris ou dans les Hauts-de-Seine.

La qualification des 30 000 personnes arrivées de l'étranger depuis moins d'un an et qui travaillent est élevée puisque près de la moitié sont des cadres. Les autres exercent une profession intermédiaire, sont employés ou plus rarement ouvriers. Près de la moitié des personnes arrivées depuis moins d'un an en Île-de-France depuis l'étranger travaillent en entreprise lorsqu'elles ont un emploi, et une sur cinq dans la fonction publique, l'enseignement, la santé ou le travail social. S'agissant des départs, le nombre de personnes quittant

la région pour un autre pays avoisinerait 60 000 soit un solde migratoire avec le reste du monde d'environ + 20 000 personnes pour l'Île-de-France. Bien que positif, ce solde migratoire international reste faible, quand on le compare, par exemple, à celui du Grand Londres, où il était estimé à + 80 000 en 2013, et à + 134 000 en 2015.

À l'instar de New York et Londres, Paris voit sa population s'accroître régulièrement en raison d'un excédent naturel élevé et d'échanges migratoires positifs avec l'étranger, mais négatifs avec le reste du pays. Le dynamisme économique et culturel de ces trois métropoles de rayonnement mondial sont leurs principaux facteurs d'attractivité. Les flux migratoires qui en découlent expliquent à la fois la jeunesse relative de leur population et leur fort dynamisme naturel.

Toutefois, ces flux migratoires augmentent aussi les inégalités de revenu, de logement et de conditions de vie dans ces métropoles. Ils témoignent d'enjeux spécifiques pour l'Île-de-France, ayant trait à une attractivité résidentielle en retrait par rapport à d'autres territoires, comme le littoral atlantique ou méditerranéen en France, mais également une difficulté à y vivre ou à continuer d'y vivre, notamment pour les personnes à faibles revenus. ■

### Insee Île-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

#### Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

#### Rédactrice en chef :

Dalila de Oliveira

#### Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Caenen Y., Martinez C., Molinier M., Moreau É., Roger S., Tissot I., « Migrations résidentielles : 60 % des arrivants dans la métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans », *Insee Analyses Île-de-France* n° 59, mars 2017.
- Poncelet T., Sagot M., Trigano L., « Gravier l'échelle sociale est plus aisée en Île-de-France qu'en province », *Insee Analyses Île-de-France* n° 50, décembre 2016.
- FORS Recherche Sociale, IAU Île-de-France, Diagnostic préalable à l'élaboration du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, séance plénière du comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 2 juillet 2015.